

CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS

Procès-verbal de la séance du 27 avril 2026

Sous la présidence de Mme Fabienne Forlani, Présidente.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation des PV du 8 décembre 2025 et 9 février 2026
3. Assermentation de deux nouveaux conseillers
4. Communications du Bureau du Conseil
 - b. Postulat
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis 2026.02 CC – Demande de crédit de CHF 136'000 pour travaux de rénovation de la cour du collège et assainissement du toit plat de l'annexe
7. Communications des Commissions
8. Divers
9. Contre-appel

1. Appel

Il relève la présence de 39 membres. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

2. Approbation des PV du 8 décembre 2025 et 9 février 2026

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

3. Assermentation de deux nouveaux conseillers

Monsieur Danick Lecomte est excusé pour cette séance. Il sera assermenté lors de la dernière séance de la législature.

Madame Elisabeth Schick prête serment. Elle rejoint le conseil sous les applaudissements de l'assemblée.

4. Communications du bureau du Conseil

- Madame Elise Frossard de Saugy a donné sa démission de son poste de secrétaire du Conseil communal et quittera ses fonctions le 14 juin 2026. Une annonce a été publiée dans le Ronze-bouli et je vous invite à faire de la publicité autour de vous.
- La date de la sortie du Conseil a été fixée au samedi 30 mai 2026. Vous recevrez ce soir le programme de cette journée.

4b. Postulat proposé par Monsieur le Conseiller Roberto Mocchi pour une réflexion sur la création d'une communauté électrique.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani demande au Conseil de voter sur l'acceptation du postulat.

- Le postulat est accepté à la majorité.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, demande au Conseil d'élire trois personnes pour constituer la commission en charge d'étudier ce postulat.

- Commission : Messieurs Jonas Fracheboud, Benoît Le Bocey et Roberto Mocchi

5. Communications de la Municipalité

Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :

- Monsieur le Municipal, Claude Herren, est excusé pour le Conseil de ce soir.
- Le Tour du Pays de Vaud gênera la circulation du village. La ligne 414 sera interrompue un moment et elle sera peut-être partiellement remplacée par le PPDL. Cette manifestation va amener du monde dans le village et nous sommes à la recherche de bénévoles pour la tenue et la bonne organisation de cette étape à Daillens.

Monsieur le Conseiller, Ernersto Molina :

Quelles seront les routes principalement impactées ?

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :** La route de Bettens ainsi que la rue du Bourquin.
- Dès demain matin, plusieurs panneaux de signalisation dans le village seront rénovés ou changés.
- Le Conseil a accepté il y a quelques mois le préavis pour la rénovation partielle de la grande salle Jean-Villard Gilles. La majorité des travaux se feront cet été et cet automne.
- Nous avons demandé aux architectes de nous proposer de nouvelles idées pour la rénovation de JVG2. Le préprojet actuel comprend des appartements et il englobe également la petite maison attenante qui serait dédiée à l'association Croqu'carotte. Un préavis pour un crédit d'étude sera à l'ordre du jour du Conseil du 8 juin 2026. Les estimations actuelles de ce projet de rénovation s'élèvent entre 5.2 à 5.5 millions de francs.

Madame la Conseillère, Rosine Bourquin :

Qu'en est-il de la bibliothèque ?

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :** La bibliothèque n'est pas incluse dans ce projet.
- La nouvelle Municipalité s'est réunie et les dicastères ont été répartis :
 - Monsieur Burnand : eau, épuration, administration générale et finances.
 - Madame Busigny : école, santé, social, culture, tourisme, sociétés locales, naturalisations et police.
 - Madame Hauser : bâtiments communaux, l'environnement et divers éléments liés tels que la déchetterie.
 - Monsieur Hernandez : police construction, aménagement territoire, assurances et informatique.
 - Monsieur Gilléron : voirie, routes, espaces verts.

Madame la Municipale, Barbara Busigny :

- Le tour de Gourmandie a eu lieu la semaine dernière. C'est une balade gourmande à vélo organisée par les communes PPDLV qui a réuni 300 personnes.
- Ce week-end a lieu le tir à l'arbalète avec une fête répartie sur le vendredi et le samedi.
- L'ASI Venoge a lancé un appel d'offres public pour les transports des écoliers. Dès la rentrée 2026-2027, MBC transport (Morges – Bière – Cossonay) sera le nouveau prestataire.
- Le mois de mai met à l'honneur le sport avec le tournoi intercommunal. Plusieurs activités sont prévues.

Monsieur le Municipal, Juan-Carlos Hernandez :

- Mme Richard est en congé maternité jusqu'à mi-octobre et elle est remplacée durant son absence par Monsieur Jean-Numa Grau.

6. Préavis 2026.02 CC – Demande de crédit de CHF 136'000 pour travaux de rénovation de la cour du collège et assainissement du toit plat de l'annexe.

Les rapporteurs de la commission des finances et adhoc lisent leurs rapports.

Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand : En général, le prix des matériaux de construction est en hausse, mais pour une fois le devis est en baisse grâce à cet élément.

Madame la Municipale, Barbara Busigny : Nous avons reçu l'offre précise pour les jeux après l'élaboration du préavis. Il se chiffre à 14'000.- au lieu des 16'000.- annoncés.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, ouvre la discussion :

Monsieur le Conseiller, Laurent Gilliéron : Je souhaite apporter une précision pour le financement de ce préavis. L'ASI Venoge prend en charge une partie de ces frais mais Daillens devra également participer aux 13 % de la facture.

Madame la Conseillère, Marylène Villard :

Le treillis sera remplacé par une paroi fixe ?

- **Madame la Municipale, Barbara Busigny** : le treillis sera en partie rigide et il comprendra deux montants amovibles avec des charnières qui feront office de pare-balles.

Madame la Conseillère, Maryline Donzé :

Cela pourrait augmenter les nuisances sonores de remplacer le treillis par quelque chose de plus rigide.

- **Madame la Municipale, Barbara Busigny** : A priori, cela ne devrait pas être plus gênant qu'actuellement. Nous avons cherché plusieurs solutions et celle proposée dans ce préavis semble la plus appropriée.

Madame la Conseillère, Fanny Poget :

Avez-vous pensé à installer sur le toit plat de l'annexe du collège des panneaux solaires ?

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand** : Nous y pensons mais il n'y a pas d'opportunité financière à le faire en même temps que cette rénovation.

Madame la Présidente, Fabienne Forlani, clôt la discussion, lit les conclusions et demande au Conseil s'il accepte le préavis municipal 2026.02 CC.

- Le préavis est accepté à l'unanimité

7. Communications des commissions

Monsieur le Conseiller, Laurent Gilliéron représentant de l'ASI Venoge :

Ce mercredi s'est tenu une séance intercommunale de l'ASI Venoge. Les comptes 2025 sont meilleurs que le budget qui avait été prévu.

8. Divers

Madame la Conseillère, Rosine Bourquin :

Connaissez-vous la personne responsable de la banderole des élections ?

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :** Nous n'avons pas effectué de recherche.

Monsieur le Conseiller, Ernesto Molina :

Il n'y a pas de réunion politique dans notre village. Je trouve ainsi dommageable ce qui s'est passé et je pense que la Municipalité devrait être plus sévère dans cette affaire.

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :** La Municipalité ne supporte en aucun cas ce genre de comportement et nous avons immédiatement pris les mesures pour enlever cette banderole. Le propriétaire du terrain où elle se trouvait ne pouvait pas directement le faire ainsi c'est un membre de la Municipalité qui s'en est chargé. Le préfet a été mis au courant de cet événement. Nous trouvons qu'il est regrettable que les responsables n'aient pas signé la banderole, de plus si les armoiries de Daillens n'avaient pas été utilisées, nous n'aurions pas pu intervenir pour la retirer.

Monsieur le Conseiller, Joël Pasche :

Vous nous avez dit lors de la dernière séance que l'eau polluée pouvait être due à une erreur d'analyse du laboratoire. Cela semble être une réponse un peu légère. Est-ce que l'enquête continue ?

Le programme de la législature 2021-2026 mettait la question de l'eau dans ces objectifs. Certaines choses ont avancé mais rien n'a concrètement été mis en place. Quand allons-nous y arriver ?

Qui contrôle et garantit que les activités menées dans les zones de protection S2 et S3 sont en règle ?

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :**

La pollution, n'en était sans doute pas une. Il semblerait que ce soient les appareils de test du laboratoire qui aient contenu des traces d'hydrocarbures. Il y a des indices qui mènent à cette conclusion tels que la durée de la pollution, le fait qu'elle ne provenait que d'un capteur et qu'il n'y avait aucune trace dans les autres.

Les questions sur l'eau nous auront préoccupés durant toute cette législature. L'accord entre Penthaz et Bussigny a été finalisé ce qui permettra de vous soumettre, nous espérons, un préavis lors du Conseil du 8 juin 2026 sur la filtration de la source de Montjoux.

Les industries sont contrôlées dans leurs activités et les agriculteurs également. Nous allons redoubler d'effort pour filtrer l'eau des sources de Montjoux et diminuer la part de l'eau de la zone en Gravey. Nous réfléchissons peut-être un jour de l'éventualité de filtrer également cette dernière. Il est reconnu que le chlorothalonil est un problème et certainement mauvais à haute dose. Toutefois selon les dernières investigations, il semblerait que la teneur que nous avons dans notre eau ne serait pas dommageable pour la santé. Evidemment, cela ne veut pas dire que nous l'ignorons. Le filtre que nous avons prévu d'installer à Montjoux serait aussi efficace contre les hydrocarbures.

Monsieur le Conseiller, Ernesto Molina :

Est-il prévu que le réservoir de En Cuelet soit rénové ?

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :** Un plan de travaux et d'investissement global a été soumis à l'Office de la consommation (OFCO) et le réservoir sis En Cuelet en fait partie.

Monsieur le Conseiller, Jacques Meli :

Est-ce que le filtre choisi sera aussi efficace contre les PFAS ?

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :** En partie, nous faisons des tests actuellement et nous pourrions prochainement vous répondre.

Monsieur le Conseiller, Jean-Yves Thévoz :

Ne serait-il pas judicieux d'attendre la nouvelle législature pour soumettre le préavis du crédit d'étude du projet de rénovation de JVG2 ?

- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :** La réflexion va plus loin qu'une seule législature et nous pensons que le sujet a suffisamment attendu et qu'il faut avancer dans ce projet. Evidemment, vous aurez la possibilité de refuser le crédit d'étude au mois de juin si vous pensez qu'il est préférable d'attendre la prochaine législature.
- **Madame la Municipale, Barbara Busigny :** Le service de contrôle des UAPE nous presse et un projet nous rend plus crédible face au canton.

Monsieur le Conseiller, Jacques Meli :

Est-ce que la commune est sensible aux questions du frelon asiatique et avez-vous prévu des pièges ?

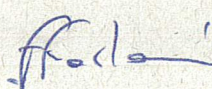
- **Monsieur le Syndic, Frédéric Burnand :** Nous avons été sensibilisés par le canton. Des informations se trouvent sur le site internet et au pilier public. La solution du piège est évitée selon les spécialistes. Le canton devrait faire un effort supplémentaire de communication sur la question directement aux particuliers.

9. Contre appel

40 membres répondent au contre-appel.

La séance est levée à 21h08

La Présidente



La Secrétaire

